

VERSION AU 4 OCTOBRE 2011

PROGRAMME PREVISIONNEL UNIVERSITE TLF

Date

16/11/2011

Lieu :

**AUDITORIUM MARCEAU/MAISON DE
L'ARTISANAT**

12, Avenue Marceau - 75008 PARIS



FEDERATION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

HORAIRES UNIVERSITE

- **Accueil à partir de 8h30**
- **9h00 : mot de bienvenue du Président**
- **1ere partie : 9h15-11h00**
- **Pause : 11h00-11h30**
- **2eme partie : 11h30-13h00**
- **Déjeuner : 13h00 -14h15**
- **Ateliers métiers : 14h30-17h30**
- **17h00 : Remise des lots du Quizz**
- **Fin de la journée : 18h**

9h15-11h : PREMIERE PARTIE

« SECURITE ET SURETE DE LA SUPPLY CHAIN INTERNATIONALE »

Sujet :

Depuis plus de dix ans, la supply chain internationale est confrontée à de nouveaux risques (terrorisme, hacking, vols de fret...).

OEA, ICS, ECS, sécurisation des sites, suivi des marchandises... Les entreprises doivent faire face aux nouvelles obligations consécutives aux mesures de lutte contre le terrorisme décidées après le 11 septembre 2001. De plus en plus de contraintes s'imposent aux entreprises françaises de transport et de logistique dans leurs échanges internationaux.

Par le jeu de la sous-traitance, les PME et TPE du T&L sont pleinement parties prenantes de la sécurité et de la sûreté des flux. Quel risque si l'un des maillons de la chaîne n'assume pas sa part de responsabilité ? Quel risque en termes de compétitivité et d'image pour l'entreprise non certifiée ? ... Quelles solutions pour les entreprises de taille moyenne.

Outre l'aspect réglementaire, ces contraintes sont autant d'enjeux pour relever le défi de la compétitivité de nos entreprises sur leur marché et du territoire français.

I ETAT DES LIEUX

Définition, contexte international, européen et français.

Quelles sont les contraintes à prendre en compte en matière de sûreté et de sécurité ? Comment ces deux notions interagissent-elles ?

« Le nouvel environnement de la supply chain internationale »

II. MISE EN APPLICATION

1) Au niveau des Pays

La France face à l'Europe et au Monde :

Derniers chiffres des certifications OEA en France/comparaison avec d'autres pays d'Europe ? Etat des lieux sur les données transmises au titre de la sûreté (ICS, ECS...): problématique de non-qualité des données

Constat de freins au niveau de la reconnaissance mutuelle entre l'Europe et les Etats-Unis ou le Japon...

2) Sur le plan des infrastructures (et outils)

Comment les ports/aéroports s'organisent-ils en réponse à ces nouvelles obligations pour conserver, voire pour augmenter leur compétitivité ?

(Agent habilité, ISPS, etc.)

Des solutions pour gérer les Formalités obligatoires :

Rôle des CCS au niveau européen et mondial

3) (MISE EN APPLICATION) Dans les Entreprises

Comment les entreprises françaises intègrent-elles ces contraintes ?

Comparaison avec l'Allemagne.

Quels freins (relation commerciale, contractuelle et administrative) ?

OEA : Retour d'expérience :

« Succès, difficultés et perspectives, bilan sur 50 PME françaises »

4) Au niveau de la supply chain

Insécurité juridique et matérielle des entreprises :

« Transfert des responsabilités régaliennes aux entreprises privées (aspect juridique) et: enchaînement des responsabilités entre les différents acteurs »

Table-ronde SOLUTIONS : "Comment transformer ces nouvelles contraintes en enjeux ? »

« Les Incoterms et CGV TLF »

« Comment les bourses de fret concourent-elles à la sécurité et la sûreté de la supply chain ? »

« Les mesures de sûreté de la supply chain ont-elles un impact sur les vols de marchandises et la malveillance ? »

« Exportateur agréé, facilitateur du commerce international »

PAUSE

11h30-13h00 :

DEUXIEME PARTIE : « DEVELOPPEMENT DURABLE : MESURE ET REDUCTION DES EMISSIONS DE CO2 »

Sujet :

Le développement durable concerne l'ensemble des acteurs du transport de marchandises et de la logistique. Comment les nouvelles règles s'intègrent-elles dans le contexte français, européen et mondial ? Quels risques et quelles opportunités pour les entreprises françaises ?

Focus sur le projet de norme européenne « Affichage des émissions CO2 » en lien avec le groupe miroir de l'Afnor.

I_CADRE ET CIBLE

Ouverture –Vision politique et stratégiques pour la France et les entreprises de transport et logistique. Point sur les nouvelles obligations

Commentaire sur le projet de décret ou décret « Affichage des émissions de CO2 »

II. CONSEQUENCES

Comment les **entreprises françaises travaillant à l'international** intègrent-elles les disparités des règles en matière de développement durable entre la France et les autres pays européens /et avec le reste du Monde (Vision réglementaire)? Quelles conséquences sur la compétitivité des acteurs français ? (Vision marché)

• III_ TABLE-RONDE SOLUTIONS

Quelles solutions pour les grands groupes ?

Quelles solutions pour les PME pour rester dans la course ?

« Certificats d'Economie d'Energie »

« Comment limiter l'impact de la conduite ? »

« Mutualisation des transports »

« Comment calculer ses émissions de CO2 ? »

« s'engager dans une charte CO2 »

« Responsabilité Sociétale des Entreprises, risques et enjeux pour les entreprises françaises de Transport et Logistique »

Intervenants confirmés à ce jour : Alain JUILLET, expert en intelligence économique, **Sylvie BOURLHONNE**, DGDDI **Pierre-Olivier BANDET**, Président de CIN, **Stéphane HAMOUCHE**, Responsable des Affaires Douanières de BOLLORE et **Pierre CORNET**, Directeur des affaires publiques de BOLLORE LOGISTICS, **Vincent LEPRINCE**, **B2PWeb**, **Alain COMTE** KIAOZE, **Maître CITRON** du Cabinet GODET & CITRON, **François DENIS**, TELEROUTE, **Alain PELLERIN**, CAP MARINE ASSURANCE, **Olivier OUTREQUIN**, Transports Terrestres et Facultés AXA France.

Saou GHADFA (AFT- IFTIM), **Iwen LAYEC** TL&A, **Intervenants** de PROMOTRANS, PORT AUTONOME DE PARIS, MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT